

COMMUNE DE GREZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Grézieu-la-Varenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bernard ROMIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Présents : 20 Monia FAYOLLE, Laurent FOUGEROUX, Fabienne TOURAINE, Pierre GRATALOUP, Elodie RELING, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Anne-Virginie POUSSE, Gilbert BERTRAND, Nadine MAZZA, Jean-Claude JAUNEAU, Béatrice BOULANGE, Emeric MOREL, Fanny LEBAYLE, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Virginie BLAISON, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES

Absents excusés : Jean-Claude CORBIN, Olivier BAREILLE, Laurence MEUNIER, Jean-Marc CHAPPAZ, Christel DECATOIRE, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER, Marc ZIOLKOWSKI

Pouvoirs : Jean-Claude CORBIN à Pierre GRATALOUP
Olivier BAREILLE à Isabelle SEIGLE-FERRAND
Laurence MEUNIER à Elodie RELING
Jean-Marc CHAPPAZ à Bernard ROMIER
Christel DECATOIRE à Monia FAYOLLE
Jacques MEILHON à Eliane BERTIN

Secrétaire de séance : Michel LAGIER

Date de la convocation : 22 mars 2022

Date d'affichage de la convocation : 22 mars 2022

Délibération n° 2

Délibération n° 020/2022 – Budget primitif 2022 – Affectation définitive du résultat de l'exercice 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU la délibération n° 014/2022 du 15 mars 2022 relative à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2021,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 proposée comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021	
Résultat de l'exercice	+ 1 282 579,04
Résultats antérieurs reportés	+ 300 000,00
Résultat à affecter	1 582 579,04
DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
Solde d'exécution cumulé	+ 1 250 183,20
Solde des restes à réaliser	+ 328 547,18
Besoin de financement	0,00
AFFECTATION	
Affectation en réserves R1068 en investissement	1 282 579,04
Report en fonctionnement R002	300 000,00

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2021 sus-indiquée.

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Bernard ROMIER
Maire de Grézieu-la-Varenne

